

## 📍 NOISIEL

CITÉ MENIER. **Désaccords au sujet des anciens réfectoires**

Alors que le bâtiment des anciens réfectoires, à Noisiel, devrait bien-tôt être vendu pour être rénové par l'entreprise Histoire et patrimoine, des habitants, réunis dans le collectif Char, sont mécontents. Pour eux, ce projet manque de concertation. La mairie répond.

C'est un débat qui dure depuis longtemps. Alors que le bâtiment des anciens réfectoires Menier, situé à deux pas de la mairie de Noisiel, doit être rénové par l'entreprise Histoire et patrimoine afin d'y créer des logements, des habitants de la commune, réunis dans le Char-Collectif des habitants pour un aménagement responsable, expriment leur désaccord sur ce projet.

**Histoire et patrimoine, qu'est-ce que c'est ?**

Histoire et patrimoine est une entreprise spécialisée dans la réhabilitation des bâtiments anciens et/ou historiques. Sur son site Internet, elle explique que son travail « a permis de sauvegarder et de redonner vie à des centaines d'immeubles en cœur de villes dans toute la France mais aussi à neuf couvents, cinq usines, sept établissements hospitaliers ». L'entreprise a déjà travaillé en Seine-et-Marne, notamment à Melun, où elle réhabilite actuellement l'ancien couvent des Récollets, dans l'ex-hôpital Marc Jacquet, mais aussi dans l'ancien pensionnat de Juilly, ou la ferme de Chessy.

**« Nous voulons un lieu public »**

Ces anciens réfectoires, bâtis en 1886 et utilisés par les ouvriers de Menier, ont une grande valeur pour les habitants de la commune. « En 1920, un cinéma y a été installé, on y a organisé des fêtes, des manifestations culturelles. Après le départ de Menier, c'est devenu un lieu social dans le quartier », résume Bruno Bourlet, membre du Char.

Fermés depuis 2017 pour des raisons de sécurité, ces bâtiments sont destinés à être vendus pour être réhabilités en logements par l'entreprise Histoire et patrimoine, spécialisée dans ce type de démarches. « Il y a eu un manque d'investissements de la part de la commune pour l'entretien de ce bâtiment », cible Bruno Bourlet,

ce que conteste Mathieu Viskovic, le maire de Noisiel.

Les membres du Char, qui souhaitaient un lieu social accessible dans ce bâtiment, se satisfont de la sauvegarde de 280 m<sup>2</sup> destinés aux associations, aux réunions et aux archives, mais s'inquiètent de son emplacement. « On nous a parlé d'un espace en rez-de-jardin, mais qu'est-ce que cela signifie réellement ? Nous aurions aimé avoir notre mot à dire là-dessus... », soutient-il. Pour le maire, la promesse d'avoir un lieu public est tenue et il s'en tient à ce qui a été dit lors des réunions.

Autre inquiétude, les personnes qui pourront emménager dans la vingtaine de logements prévue à la vente, et qui pourraient être difficilement accessibles au grand public. « Ce sont des logements qui seront rachetés par des investisseurs, ce qui ne correspond pas aux souhaits des habitants », pense déjà le Char. Un faux débat pour le maire, au vu des prix de l'immobilier en Île-de-France, déjà élevés, mais aussi des prix qui se pratiquent déjà dans la Cité Menier.

Pour les membres du Char, il fallait plus de concertation pour que le projet retenu puisse convenir à tous. « Que l'on propose un plan B de nature à sauver le bâtiment, qui soit viable, et finançable, demande de son côté Mathieu Viskovic. La vérité est que cette asso-



Bruno Bourlet est membre du Char, à Noisiel. Paul VARENGUIN

ciation souhaite que rien ne bouge, au détriment de la préservation du patrimoine ».

**« La seule option qui tienne la route »**

Pour la mairie de Noisiel, le projet est « la seule option qui tienne la route si l'on veut conserver le bâtiment en l'état », assure l'édile. Même si la mairie a, pour elle, toujours entretenu ces locaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il est apparu qu'elle ne pourrait pas supporter le poids des travaux à réaliser

pour sauver ce bâtiment. « Au début, nous pensions seulement refaire la toiture, mais il s'avère que toute la structure a besoin de travaux. C'est un chantier qui s'élève à 7 millions d'euros, que la mairie, à elle seule, ne peut supporter », poursuit l'édile.

Dans un contexte de baisse des dotations globales de fonctionnement et de forte inflation, qui grève aussi le budget des communes, la mairie assure avoir tout tenté, des cagnottes avec la Fondation du patrimoine à l'appel à l'animateur amoureux des vieilles pierres, Stéphane Bern.

« Nous ne pouvons pas nous permettre d'emprunter alors que nous avons déjà de nombreux projets à mener sur la vidéoprotection, la jeunesse, les routes... », soutient-il.

Les études sont en cours du côté d'Histoire et patrimoine, et le permis n'a pas encore été déposé. Malgré tout, le maire insiste, « la structure du bâtiment ne bougera pas, il s'agit seulement de le sauver. Ne rien faire, ce serait le mettre en danger ».

● Paul VARENGUIN